



# SOCIÉTÉ DES FOUILLES ARCHÉOLOGIQUES ET DES MONUMENTS HISTORIQUES DE L'YONNE

*Société culturelle, historique et scientifique fondée le 14 décembre 1935  
14 avenue Courbet – 89000 Auxerre*

## BULLETIN DE LIAISON

Numéro 134

Juillet 2024

### Éditorial

Madame, Monsieur, chers amis,

Le Bulletin N° 29 de la SFAY est paru en ce début d'année 2024. Nous pensons qu'au-delà de l'hommage rendu à notre président Gilbert-Robert Delahaye pour ses recherches, ses travaux comme ses dessins, vous avez apprécié la diversité des articles qui ont été présentés.

Grâce au talent de notre vice-président, le Dr Jean-Dominique Caron, qui a réalisé la maquette du bulletin, nous avons considérablement réduit le coût de l'édition que nous avons confiée à un imprimeur auxerrois. Il reste le coût des frais d'envoi par la poste ce qui explique que nous avons privilégié, quand nous le pouvions, la remise en mains propres, notamment lors de la conférence du 23 mars 2024. Que ceux qui ne l'auraient pas reçu, compte tenu des incertitudes de la distribution postale ou d'un oubli de notre part en dépit de l'aide précieuse que m'a apportée Richard Michault dans cette distribution, me le signale pour que je leur fasse parvenir ce bulletin.

Le 26 mars, notre collègue Didier Perrugot nous a fait découvrir un village carolingien dont il a dirigé les fouilles, celui de Cézy et a pu reconstituer ce que pouvait être l'habitat et la vie d'une petite communauté à cette époque lointaine.

Le 9 juin, nous nous sommes retrouvé une trentaine pour visiter l'église du XIIe siècle de Parly si remarquablement restaurée. L'architecture, les sculptures du portail, les peintures murales, comme le patrimoine mobilier sous la conduite de Mme Annick Rapin et du président de l'association pour la sauvegarde de l'église et du patrimoine de Parly, M. Dominique Migeon ont suscité intérêt et admiration de tous les participants.

Après le très convivial repas à l'auberge du Cheval Blanc, nous sommes partis pacifiquement à l'assaut du château médiéval d'Arthé sous la conduite de notre ami Bruno Bergery qui nous a retracé l'histoire de la Puisaye depuis le néolithique et de son propriétaire M. Claude Mersier qui nous a offert une collation à l'issue de la visite du château et de son parc. En fin de soirée, certains d'entre nous ont été accueillis chaleureusement, dans son atelier à Merry la Vallée, par Marcel Poulet artiste-peintre, écrivain amoureux de la Puisaye.

Nous nous retrouverons maintenant à l'occasion de notre assemblée générale fixée au samedi 14 septembre 2024 à 14 h30 salle Anna de la Maison Paul Bert, 5 rue Germain Bénard à Auxerre. À l'issue de l'assemblée générale à 15 H30, nous assisterons à la conférence de Patrice Walhen sur le thème : « Saint André et saint Claude, deux saint patrons pour la Bourgogne ? ».

Les commémorations des chartes d'affranchissement de la comtesse Mathilde de Courtenay s'achèveront cette année avec la présentation que je ferai à Tonnerre de la charte accordée aux Tonnerrois en juin 1224. A l'invitation de M. Philippe Luyt, propriétaire de la Maison du Chevalier d'Eon, cette évocation aura lieu dans les dépendances du musée consacré à son illustre ancêtre, 22 rue du Pont à Tonnerre, le samedi 5 octobre 2024 à 16h.

Nous avons programmé pour la fin de l'année une visite du musée du Vitrail de Troyes qui pourrait être fixée le premier vendredi de décembre. La date vous sera confirmée dans notre prochain bulletin. D'ici là passez un bel été avec d'enrichissantes découvertes archéologiques et historiques.

Bien cordialement vôtre.

Maître Jean-Louis ALLIOT  
*Président de la SFAY*

**SAMEDI 14 SEPTEMBRE 2024, à 14 h 30**  
**Salle « Anna », Maison Paul Bert**  
**5, rue Germain Bénard, AUXERRE**

## **Assemblée générale 2024**

**Réservée aux adhérents de la S.F.A.Y., le présent avis tient lieu de convocation.**

Elle se déroulera de 14 h 30 à 15h30, selon l'ordre du jour suivant :

- ◆ Rapport moral et d'activité de l'exercice 2023, par le président Maître Jean-Louis Alliot
- ◆ Rapport financier de l'année 2023, par le président-trésorier, Maître Jean-Louis Alliot
- ◆ Prévision de budget pour l'année 2025, par le président-trésorier, Maître Jean-Louis Alliot
- ◆ Projets d'activités pour l'exercice 2024-2025, par le président Maître Jean-Louis Alliot et le vice-président Docteur Jean-Dominique Caron
- ◆ Questions diverses

L'assemblée générale sera suivie à 15h30 d'une conférence de notre collègue Patrice Wahlen, historien, sur le thème : « *Saint André et saint Claude, deux saints patrons pour la Bourgogne ?* ».

---

**SAMEDI 14 SEPTEMBRE 2024, à 15 h 30**  
**Salle « Anna », Maison Paul Bert**  
**5, rue Germain Bénard, AUXERRE**

***Saint André et saint Claude, deux saints patrons pour la Bourgogne ?***  
**par Patrice WAHLEN, historien**



St-André-et-St-Claude des Bourguignons à Rome  
© Collection particulière

Des cinq églises que la France possède et gère à Rome, seule celle dite « des Bourguignons » est placée sous l'invocation de deux saints : André, l'Apôtre et Claude, le moine puis évêque de Besançon. L'affaire pourrait passer pour simple : André pour le duché, au royaume de France, Claude pour le comté, en terre d'empire. Trop simple. D'autant que les motifs politiques, dans le contexte si troublé de la guerre de Cent Ans ajoutent à la complexité de la question. La question iconographique se pose aussi, de la représentation de ces deux figures de sainteté, et en particulier de celle d'André, dont la croix en X, devenu symbole du duché, ne s'impose en réalité que tardivement, là aussi pour des raisons plutôt politiques. On tentera donc de démêler un tant soit peu l'écheveau de ce singulier patronage, élément fort de l'identité médiévale et moderne de la « nation » bourguignonne et de sa représentation au cœur même de la ville sainte.

## Dimanche 09 juin 2024 Excursion à Parly et Arthé

*Une trentaine de participants ont pu apprécier, sous un ciel clément, cette escapade pour découvrir deux joyaux du patrimoine poysaudin. Organisée par notre collègue Bruno Bergery, cette journée s'est déroulée en trois temps : le matin visite guidée de l'église de Parly, le déjeuner à Parly, puis l'après-midi la visite du château d'Arthé. (NDLR)*

**L'église Saint-Sébastien de Parly.** Situé aux portes de la Puisaye, le village de Parly domine la verdoyante vallée du Tholon. Les terres de Parly, comme une grande partie de la région, appartiennent au Vème siècle à la famille de saint Germain d'Auxerre. Celui-ci en fait don à sa cathédrale ; la plus grande partie de la paroisse de Parly est ainsi jusqu'à la Révolution, une possession des évêques puis des chanoines de la cathédrale d'Auxerre.

L'église Saint-Sébastien, érigée au XIIème siècle sur une motte, occupe peut-être l'emplacement d'une ancienne fortification. De cette époque romane, sont remarquablement conservés le clocher octogonal et le porche-dosseret, restaurés tous deux fin XXème début XXIème siècles. Les baies du clocher, en plein cintre, sont surmontées d'un décor en denticules ; les arcs s'appuient sur des colonnettes en nombre irrégulier. Ses façades nord et sud sont animées par des arcatures aveugles. Les voussures du portail au décor de feuilles d'acanthé, reposent sur des figurations : têtes, parfois en atlante, de personnages de l'ancien et du nouveau testament. Les chapiteaux des colonnes sont ornés de feuillages et de personnages. : acrobate, oiseau sur l'épaule d'une femme... La statue-colonne côté nord attire particulièrement l'attention : elle tourne le dos, se cache le visage et semble délier un cordon l'enserrant : elle pourrait symboliser un personnage qui se délivre des contingences matérielles avant d'entrer dans le sanctuaire. Cette statue sculptée en 2004 est la reproduction de l'originale du XIIème siècle déposée à l'intérieur de l'édifice. Du côté sud la statue est une création contemporaine : le personnage a reçu l'enseignement, il sort de sa gangue et a acquis la sagesse puisqu'il porte l'auréole.

Après les destructions de la guerre de Cent Ans, l'église est rehaussée et un bas-côté est ajouté.

À l'intérieur, on remarque un beau mobilier de bois du XVIIIème siècle : bancs à coulisses, bancs clos, banc d'œuvre, tribune, chaire et ses trois statuette : saint Jean, le Bon Pasteur, saint Mathieu.

En cours de restauration, les peintures murales datées de la fin du XIVème au XVIIème siècles présentent des scènes très variées : Messe de saint Gilles, Dict des Trois Morts et des Trois Vifs, Purgatoire, médaillons d'apôtres. Dissimulées derrière le retable principal, des peintures de têtes d'angelots et d'un arbre ont été préservées des badigeons blancs ultérieurs. Des tableaux du XVIIIème siècle, restaurés, ornent les retables (Assomption, saint Loup, sainte Catherine) ; le Christ portant sa Croix, une Vierge à l'enfant, sainte Cécile sont accrochés sur le mur sud. Les vitraux des murs nord et sud, (XIXème siècle) à décor géométrique, non historiés, ont été restaurés en 2007. Le plus intéressant est un rondel en haut de la baie ouest qui représente une nativité (fin XVème, début XVIème).

Classée monument historique en 1972, l'église était alors très dégradée et menaçait ruine. Il est à noter combien, depuis maintenant quarante ans, la commune investit régulièrement dans la restauration et l'entretien de cette église. Le financement des parties classées est assuré à 40 ou 50% par la DRAC, 25% par la commune, 25% par l'association de sauvegarde.

*Annick RAPIN*

Renseignements pratiques : l'église Saint-Sébastien de Parly est ouverte à la visite tous les samedis de juillet, août, septembre jusqu'aux journées du patrimoine de 14h 30 à 18h, et sur rendez-vous. Pour tout renseignement : [asep.parly1@gmail.com](mailto:asep.parly1@gmail.com)

Bibliographie : « L'église Saint-Sébastien de Parly », publication de l'ASEPP, 2010, Éditions R.L.D. 89240 Parly. Nombreux plans et photos, glossaire et 4 références bibliographiques.



Église St Sébastien : porche roman  
© Photo J.-D. Caron



Église St Sébastien : messe de St Gilles  
© Photo J.-D. Caron



Église St Sébastien : clocher et chevet  
© Photo J.-D. Caron

Antique forteresse, à cheval sur la frontière du diocèse de Sens et d'Auxerre, et de deux régions naturelles, l'Auxerrois et la Puisaye, le **château d'Arthé** a été bâti sur une crête d'où il domine les environs de Toucy du haut de ses vieilles tours. Érigé à l'emplacement d'un ancien domaine gallo-romain, ce château fit partie de l'apanage de St Germain puis des évêques, ses successeurs. Nous avons été reçus par Mr Claude Mersier, propriétaire du château.

L'après-midi a commencée par une évocation de l'histoire de la Puisaye et pourquoi un premier château fort en 1080 à Arthé. Puis Mr Mersier nous conta l'histoire mouvementée de son château. À la suite de quoi, une visite complète du château lui-même et de ses jardins nous fut proposée. Enfin, une très agréable collation servie dans la cuisine du château nous attendait.

Puis, Mr Marcel Poulet, peintre, sérigraphiste, graveur et fondeur de médailles et spécialiste de l'histoire de la Puisaye et de la poterie nous ayant fait le plaisir de nous accompagner tout l'après-midi, nous proposa de visiter son atelier et l'exposition consacrée à ses œuvres à Merry la Vallée.

Le temps ayant daigné être de la partie, ce fut une bien agréable journée d'autant que le repas de qualité pris le midi à Parly nous permis d'échanger en toute convivialité.

Bruno BERGERY



Château d'Arthé : façade ouest  
© Photo J.-D. Caron



Château d'Arthé : peintures murales  
© Photo J.-D. Caron

---

## RETENEZ SUR VOTRE AGENDA

Rappelons les deux prochaines séances de la SFAY, déjà évoquées dans ce bulletin :

\*Le **samedi 7 septembre** de 10h à 18h, participation de la SFAY aux côtés de la Société des Sciences Historiques et Naturelles de l'Yonne à l'abbaye Saint Germain d'Auxerre au 4e forum des associations.

\*Le **samedi 14 septembre** à 14h30, assemblée générale annuelle de notre Société, salle Anna de la Maison Paul Bert à Auxerre, suivie de la conférence de notre collègue Patrice Wahlen, historien, sur le thème : « *Saint André et saint Claude, deux saints patrons pour la Bourgogne ?* ».

\*Le **samedi 5 octobre 2024** à 16 h, conférence de Jean-Louis Alliot : « *Mathilde de Courtenay et la chartre accordée aux Tonnerrois en juin 1224* », Maison du Chevalier d'Éon, 22 rue du Pont à Tonnerre.

\*Le **vendredi 6 décembre**, visite du musée du vitrail à Troyes. Les précisions pratiques du déroulement de cette journée seront données dans le prochain bulletin de liaison.

Vous pouvez nous retrouver sur le site [www.sfay.org](http://www.sfay.org) régulièrement mis à jour et sur lequel vous trouverez les nouvelles les plus récentes de notre société. Vous pouvez également nous contacter par courriel [info@sfay.org](mailto:info@sfay.org)

---

## COTISATION 2024, C'EST ENCORE LE MOMENT

Les activités de la S.F.A.Y. entraînent des frais de gestion comme, par exemple, permettre l'édition de ce Bulletin de liaison. Pour cette raison, le conseil d'administration vous engage (si ce n'est déjà fait) à régler rapidement votre cotisation 2024. Rappel des montants : **35 € pour les membres actifs, 43 € pour les couples, à partir de 42 € pour les membres donateurs et à partir de 50 € pour les couples donateurs**. Le chèque, libellé à l'ordre de la S.F.A.Y., est à envoyer au Président-trésorier, Maître Jean-Louis Alliot, 21, rue Faidherbe, 89000 Auxerre.

---

Copyright S.F.A.Y. Le directeur de la publication : J.-L. ALLIOT

Avec le soutien de la ville d'Auxerre 